



SOMMAIRE

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de

- Fondation Pittet de la Société Académique Vaudoise
- Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
- CCHE Architecture et Design SA

Impression

Courvoisier-Attinger Arts graphiques SA

© 2013, Infolio éditions, CH - Gollion, www.infolio.ch
ISBN 978-2-88474-459-1

Mise en page

Christophe Joud, Fred Hatt

Contrôle rédactionnel

Arlette Rattaz

Photolithographie

Karim Sauterel

Image de couverture

Tours de la Borde, photo © Erling Mandelmann

Les droits d'auteur de cet ouvrage sont protégés. Ces droits concernent la protection du texte, de l'illustration et de la traduction. Ils portent aussi sur l'interdiction de réédition, de conférences, de reproduction d'illustrations et de tableaux, d'émissions radiodiffusées, de microfilmages ou tout autre dérivé de reproduction ainsi que l'interdiction de divulgation, même partielle, par procédé informatisé. La reproduction de cet ouvrage, dans son intégralité ou par extraits, est liée, même en cas d'exception et par quelque procédé que ce soit, aux dispositions légales établies par la loi fédérale sur le droit d'auteur. Elle est par principe payante. Toute violation de ces droits sera pénalisée selon les dispositions de la loi fédérale sur le droit d'auteur.

INTRODUCTION 12

HABITER EN HAUTEUR

1. Portrait à grands traits du parcours de l'architecte 16

2. La verticalité au service de l'action publique 38

3. Les tours de la Borde,
une construction en hauteur d'inspiration organique 50

4. Traditions organiques en perspective 114

NOTES 150

SOURCES DES ILLUSTRATIONS 158

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES 159

REMERCIEMENTS 160

INTRODUCTION

Ce livre m'a été inspiré par Frédéric Brugger (1912-1999), architecte d'origine bâloise qui durant sa longue carrière a créé quelques-unes des meilleures œuvres architecturales de l'après-guerre en Suisse romande, et par l'une de ses réalisations les plus intéressantes, les tours de la Borde, magnifiquement illustrées dans les pages précédentes par les images prises par la photographe Léonore Baud en 2010.

J'ai rencontré Frédéric Brugger sur le tard, alors qu'il était déjà d'âge avancé. Très vite, une réelle amitié s'est installée entre nous, des liens amicaux qui ont été d'autant plus intenses que nous sentions que le temps nous était compté. Parmi mes nombreux souvenirs de lui, j'aime à me rappeler les moments privilégiés qu'ont été nos repas hebdomadaires, lors desquels il évoquait d'autres temps et d'autres personnes, toujours sur le ton de l'élégance.

Élégance du geste, bien sûr, mais surtout élégance du verbe dans ses opinions et sa perception des autres. Une élégance qui traduisait certes l'assurance de son propre talent mais qui plus encore reflétait ses qualités humaines indéniables. Élégance aussi dans le regard rétrospectif qu'il portait à son travail: il aimait à souligner qu'il s'était fait «rattraper par le temps», à la fois étonné et amusé qu'on puisse s'intéresser à ses œuvres.

Les tours de la Borde: les enjeux

A travers l'étude monographique des tours de la Borde, nous avons certes voulu avant tout mettre en relief la qualité d'une réalisation de logements collectifs exceptionnelle car d'inspiration organique, ancrée dans le sillage des trajectoires humanistes d'Alvar Aalto, de Hans Scharoun, d'Otto Senn et d'Ernst Gisel, des architectes auxquels Frédéric Brugger faisait volontiers référence.

Mais cet essai nous a aussi permis de revenir à une période où les instances politiques et administratives et, bien entendu, les milieux coopératifs, se sont fortement engagés pour la construction de logements subventionnés, tentant

désespérément de pallier une pénurie qui s'aggravait chaque année davantage, ceci depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, et ce n'est pas de moindre importance, nous avons voulu ici insister sur le fait que l'édification des tours de la Borde procède d'une logique qui cherche à atteindre des densités élevées par la construction en hauteur, un choix judicieux qui, comme on le verra, a donné lieu, dans ces années-là, à des débats animés et qui, curieusement, fait encore de nos jours l'objet d'intenses discussions.

Habiter en hauteur, un débat actuel

En effet, actuellement en Suisse, la population comme certains milieux politiques ou associations proches de la défense du patrimoine émettent de sérieuses réserves envers les constructions en hauteur. Plusieurs projets hardis qui ont, ces dernières années, proposé des tours ou des immeubles hauts – qui pourtant continuent à nous fasciner – ont encouru le risque d'être prestement relégués au statut honorable des utopies et des «architectures de papier».

J'ai pu m'exprimer, ailleurs et à plusieurs reprises, sur les raisons de ces réserves et j'aimerais ici en rappeler quelques-unes. Les critiques émises durant les années 1960 à l'égard des tours et des barres hautes de logements – la trop haute densité, la monotonie architecturale, l'anonymat et les problèmes sociaux inhérents à la grande échelle, entre autres – contribuent certainement à perpétuer, encore de nos jours, l'image négative de ces constructions. On peut comprendre ce refus comme celui d'une certaine modernité – en tout cas, et souvent à tort, de celle des «Trente Glorieuses» – et surtout comme l'acceptation tacite de la dominante horizontale de la ville de pierre traditionnelle.

On peut aussi constater que, rapportée aux constructions en hauteur, la verticalité (pourtant de tout temps assimilée aux vertus et aux valeurs les plus élevées) est souvent identifiée à un certain gigantisme, à une rupture d'échelle: la hauteur non seulement nous prive d'un contact salutaire avec le sol, mais génère une forme de monumentalité accentuée par l'étendue démesurée de l'ombre portée de la masse bâtie.

Enfin, relevons la question du statut parfois ambigu engendré par cette monumentalité: s'agit-il d'un bâtiment public, représentatif des valeurs et des aspirations collectives ou plutôt symbole du pouvoir économique, ou s'agit-il uniquement d'une tour ou d'une barre de logements, des réalisations habituellement reléguées à un registre ordinaire, cantonné dans les valeurs du quotidien?